Journée d'étude sur La représentativité institutionnelle des MRE

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-05-2007 13:57:09

Les participants à une journée d'étude, organisée jeudi à Rabat sur "le Conseil supérieur des Marocains résidant à l'étranger (MRE)", ont souligné que la question de la représentativité institutionnelle des membres de la communauté marocaine à l'étranger s'inscrit au centre de la dynamique que connaît le Maroc au niveau du soutien au processus démocratique et de la consolidation des libertés.

Les participants à cette journée, organisée par le groupe istiqlalien "pour l'Unité et l'Egalitarisme" à la Chambre des représentants, ont affirmé que les membres de la communauté marocaine à l'étranger aspirent à exprimer leurs points de vue et contribuer aux grands chantiers de réformes lancées par le Royaume.

Ils ont également appelé à accélérer le processus de création du conseil supérieur des Marocains résidant à l'étranger, comme étant un espace représentant les différentes catégories de la communauté marocaine établie à l'étranger.

Certains intervenants ont mis en relief les changements profonds qu'a connus la structure de la communauté marocaine à l'étranger, qui est passée d'une communauté constituée en majorité de main d'oeuvre non qualifiée (1-ère génération) à une autre dotée de compétences scientifiques jouant des rôles de premier rang dans leurs pays d'accueil (2-ème et 3-ème générations).

Les intervenants à cette journée d'étude, qui a vu la participation de MRE et nombre d'universitaires et de chercheurs spécialisés dans le domaine de la migration, ont relevé que la communauté marocaine à l'étranger ne constitue pas un groupe homogène en ce qui concerne les revendications et les problèmes auxquels sont confrontés ses membres. D'où la nécessité, selon eux, de prendre en considération la spécificité de chaque catégorie lors du traitement des problèmes des migrants.

Ils ont également mis l'accent sur l'importance de créer des mécanismes de formation des Marocains candidats à l'émigration, en particulier aux langues étrangères et aux aptitudes professionnelles afin de faciliter leur intégration dans les pays d'accueil.

D'autres intervenants ont, par ailleurs, passé en revue des expériences de représentativité institutionnelle de certaines communautés établies dans des pays de l'Union européenne, tels la France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, qui ont cumulé une longue expérience dans ce domaine.

Source : MAP